



## COMMUNIQUE N°005/CREFDL/DG.MV/2023

### **Elections 2023: de l'argent sale pour pour tenir le délai ?**

Après le monitoring de l'exécution de la Loi des finances 2023 de la République Démocratique du Congo, le Centre des Recherches en Finances Publiques et Développement Local (CREFDL) constate des difficultés de trésorerie de l'Etat à financer certaines priorités du Gouvernement, malgré le Budget de 16 milliards \$ promulgué en décembre 2023 par le Président de la République Félix Tshisekedi.

Pour CREFDL, cette situation pourrait avoir un impact négatif sur le financement du processus électoral en cours. À titre indicatif, fin mai, les régies financières ont mobilisé environ 4 milliards \$ sur les prévisions linéaires de 6,25 milliards \$. D'après la Banque Centrale du Congo, la caisse de l'Etat ne disposait que de 223,9 millions \$ à la même période.

De Janvier à Mai 2023, les dépenses non payées par l'Etat sont de l'ordre de 2,3 milliards \$. On se souvient que la CENI attend environ 434,9 millions \$, selon les prévisions contenues dans la Loi des finances 2023. A moins de 6 mois de la tenue des scrutins, moins de 10% de décaissement a été effectué, et pourtant la CENI doit lancer plusieurs commandes publiques et payer les dépenses de l'éducation civique et électorale, non réglées depuis les opérations d'enrôlement des électeurs.

Ces difficultés de trésorerie sont palpables. Le Gouvernement qui attendait mobiliser 280 millions USD grâce au bon du Trésor, au deuxième trimestre (Avril à Juin), pour financer le déficit budgétaire, voit ses chances se rétrécir. Le 14 juin, par exemple, à l'ouverture de l'émission des Bons du Trésor le gouvernement attendait un montant de 60 milliards de CDF, soit environ 30 millions \$. Au terme de l'opération, un communiqué du Ministère des finances révèle que l'opération n'a rapporté que 29,50 milliards CDF (14 millions \$), soit un taux de couverture de 49,17%. Une semaine auparavant, le 9 juin, sur 120 milliards CDF (60 millions \$), l'Etat a encaissé 30 milliards CDF (15 millions \$), soit 25%. D'après les informations à notre possession, ces fonds n'ont servi qu'à financer les rémunérations et le fonctionnement des institutions. Entretemps, la dette publique a connu une augmentation de plus de 80% entre 2019 et 2023.

Faute de moyens, CREFDL note que le Gouvernement risquerait de faire recours à des emprunts obscurs, comme lors des élections de 2011 et 2018. Une situation qui impacterait sur la crédibilité des scrutins.

Ainsi, CREFDL réitère son appel :

- Au Gouvernement d'arrêter un collectif budgétaire, dans le but d'orienter les fonds nécessaires vers des dépenses prioritaire, dont celles des opérations électorales ;
- A la Cour des Comptes, d'initier un audit des fonds reçu par la CENI dans le cadre de la reddition des comptes 2022, dont le montant s'élève à plus de 500 millions \$;

---

**Contact:**  
Valery Madianga  
+243 840620956